

GRANOTES

Magazine municipal d'information
Ville d'Argelès-sur-Mer

N°130
Sept. / Oct. 2016

C'EST LA RENTRÉE



Dossier

Rentrée :
« La Ville renforce
son implication »
pages 6 - 7



Argelès
sur-mer
la naturelle

SOMMAIRE

Un œil dans le rétro

Pages 4-5

Dossier

Rentrée : La ville renforce son implication

Pages 6-7

Actualité

Réunions de secteur

Pages 8-9

Travaux

Centre ville

Page 10-11

Vie municipale

Page 12-13

Service public

Les personnels des écoles

Pages 14-15

Agenda culturel

Pages 16-17

Les coulisses

Les jeunes au centre des attentions

Pages 18-19



Directeur de la publication

Antoine Parra,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication / Frédéric Hédelin

Imprimerie

Imprimerie Salvador (Elné) Papier 100% recyclé.



Document imprimé
sur Satimat green 115g,
papier recyclé
fabriqué en France

Édito



Vive la rentrée !

Deux mille trois-cent-vingt-sept élèves des écoles maternelles et primaires, du collège des Albères et du lycée Christian Bourquin ont effectué leur rentrée scolaire le vendredi 1^{er} septembre. C'est près du quart de la population de la ville qui a donc repris le chemin des établissements scolaires à Argelès-sur-Mer

La frénésie du plein été - avec les tensions qui l'accompagnent inmanquablement et que certains tentent d'exploiter en s'égosillant au travers des médias locaux - est derrière nous. La saison touristique a connu une bonne fréquentation ; la consommation, elle, est directement liée à l'environnement économique national. Il nous faudra un peu de temps pour l'évaluer précisément.

Cet été a été marqué par le sanglant attentat de Nice. Les services municipaux et tous les acteurs de la sécurité présents à Argelès-sur-Mer ont dû s'adapter à cette nouvelle donne.

“ **Ma responsabilité de maire est de tenir le cap ...** ”

Certains, malheureusement, ont voulu faire comme si Nice n'avait pas existé. Ma responsabilité de maire, la responsabilité de l'équipe municipale, est de garantir la sécurité des événements qui se déroulent sur le domaine public. Oui, il a fallu refuser des animations propo-

sées par des privés parce que nous ne pouvions pas les sécuriser. C'est un choix que j'assume pleinement.

Ma responsabilité de maire est de tenir le cap que nous nous sommes fixé. Ce cap, c'est l'intérêt majeur d'Argelès-sur-Mer. Je le tiendrai sans me laisser distraire par quelques vociférations qui n'ont d'autre finalité que de nuire dans le but inavoué d'arrière-pensées politiques et d'ambitions personnelles.

L'été est achevé et Argelès-sur-Mer, petit à petit, retrouve le visage d'une ville de 10 000 habitants. Place donc aux projets municipaux et notamment celui concernant le centre-ville. Une large concertation a débuté le 16 septembre. D'autres réunions vont avoir lieu. N'hésitez pas à participer.

Antoine PARRA
Maire d'Argelès-sur-Mer

Abornement

4,3 : c'est le nombre de kilomètres de frontière que partage en montagne Argelès-sur-Mer avec son homologue d'Espolla, en Catalogne sud. Chaque année (le 26 juillet dernier), élus et autorités se retrouvent pour vérifier que les 3 bornes frontières communes n'ont pas changé de place...

587, 588 et 589. Les 3 bornes se situent sur les hauteurs des Albères entre le Pic des 4 Termes (1 154 mètres, point culminant d'Argelès-sur-Mer) et le Col del Pal. L'abornement permet surtout de se retrouver, d'échanger autour de problèmes soulevés et de projets communs.

Cette année, il a été également l'occasion d'inaugurer les travaux d'aménagement de la source de la Massane réalisés par l'association Capbreu.



Enfants de la Mer : bilan positif

Les animations 2016 au Village Enfants de la Mer se sont achevées à la fin août. Au total, près de 400 enfants ont participé aux ateliers sur le recyclage du tissu, la vie des abeilles, les contes sur les îles imaginaires, la découverte des insectes et la création de cadres en carton.

Pour rappel, les expositions sur la promenade du front de mer restent visibles jusqu'au 2 novembre prochain.

Depuis le 1^{er} septembre, l'accueil des Enfants de la Mer s'effectue à nouveau à l'office municipal de tourisme. Une nouvelle année démarre avec les scolaires d'Argelès-sur-Mer... et la préparation de la 9^e édition pour 2017.

Hommage aux pompiers

La cérémonie du souvenir en mémoire des soldats du feu argelésiens décédés en service commandé a été célébrée le 5 septembre devant l'Hôtel de Ville.

Celle-ci a été plus particulièrement dédiée au sapeur Marc Codognet, décédé lors d'un feu de forêt le 11 septembre 1984, et au capitaine Joseph Noguès, emporté par une lame de fond le 30 août 1991.



La fête des Enfants



Fête des Enfants (27 et 28 août)

Dernier moment de détente au centre-plate avant la rentrée scolaire...

Les balades gourmandes



Balades gourmandes

Tous les jeudis de l'été, elles ont permis aux participants de découvrir les nombreuses richesses du patrimoine argelésien.

APLEC de sardanes



APLEC (4 septembre)

Créé en 1974 par le Foment de la Sardane, avec la participation de la municipalité et de l'OMA, il est devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs de sardane.

FÊTE DU 15 AOÛT



Philippe Laval et le Grand Orchestre du Splendid pour le plus grand bonheur du public.



La Ville renforce son implication

Aucune fermeture de classe, des effectifs stables (quasiment 2 400 élèves, collégiens et lycéens) : la rentrée 2016 s'est parfaitement déroulée à Argelès-sur-Mer. Retour sur ce début d'année scolaire avec Maguie Pujadas, adjointe chargée des affaires scolaires.

L'éducation reste une priorité pour la Ville

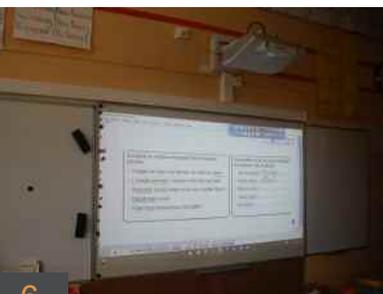
Des paroles mais également des actes. « *Le maire et l'équipe municipale montrent un intérêt croissant pour l'école publique. La Ville travaille de plus en plus étroitement avec les acteurs éducatifs, la mobilisation du personnel municipal est quotidienne* » annonce Maguie Pujadas. Concrètement, des éducateurs sportifs et musicaux rémunérés par la mairie interviennent dans les écoles (voir rubrique service public, pages 14-15). En outre, chaque établissement possède un référent des services techniques qui intervient dans les meilleurs délais pour assurer des petits dépannages (fabrication et réparation de meubles ; travaux de peinture, de plomberie ou d'électricité, etc.) : le confort de la communauté scolaire s'en trouve sensiblement amélioré.

Au total, tous domaines confondus (intervenants, ATSEM, cantine, etc.), la Ville rémunère une cinquantaine de postes.

L'équipement des écoles se poursuit

« *L'éducation nationale incite fortement les établissements scolaires à s'équiper en numérique. L'année dernière, la Ville s'est engagée activement sur cette voie. Aujourd'hui, les écoles Curie-Pasteur et*

Molière bénéficient chacune de trois tableaux numériques. D'autres tableaux de ce type seront installés à la rentrée 2017. » Par ailleurs, toutes les écoles (maternelles et primaires) sont désormais équipées de photocopieurs flambant neufs et plus performants.



Une réflexion est menée sur les cantines

Le moment de la restauration est essentiel dans l'emploi du temps de l'élève. L'enfant doit donc pouvoir déjeuner dans les meilleures conditions possibles, dans un lieu calme et accueillant.

« *Pour cela, nous avons entamé une réflexion, tant sur la réglementation que sur la formation du personnel dont la mission est difficile.*

En effet, près de 500 écoliers fréquentent la demi-pension. »



Gratuité

Accompagner activement « *le passage du statut d'enfant à celui d'élève* » est une préoccupation majeure de la Ville. Pour cela, la collectivité verse 1 500 euros par classe, somme qui sert à acheter des fournitures. Elle prend également en charge une partie du coût des classes dites transplantées (projets de classe), paie les licences USEP à tous les écoliers. Cette licence permet à l'enfant de participer régulièrement à des manifestations sportives synonymes de rencontres et d'ouverture.

Les accueils de loisirs

Gérés par la communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illiberis, cinq accueils de loisirs périscolaires (ALP) maternels et élémentaires prennent en charge sur la commune d'Argelès-sur-Mer des enfants (de 2 ans et demi scolarisés jusqu'à 12 ans) sur des temps complémentaires à ceux de l'école (matin, midi et soir). Les inscriptions sont prises en fonction du nombre de places disponibles. La facturation est établie selon le quotient familial délivré par la CAF. Des équipes d'animateurs diplômés assurent l'encadrement des enfants. Elles proposent un large choix d'activités qui respectent au mieux le rythme de chaque jeune.

Les fiches d'inscription et les informations pratiques sont disponibles sur www.cc-alberes-cote-vermeille.fr, onglet Enfance/Jeunesse

Infos : 04 68 95 21 99

Aide aux devoirs : mode d'emploi

Tous les enfants peuvent bénéficier d'un suivi plus appuyé. Pour cela, la municipalité organise une aide aux devoirs au sein de l'école Curie-Pasteur. Encadrée par des professeurs des écoles, elle se déroule les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 heures à 18 h 15.

Son coût étant pris en charge à hauteur de 50% par la municipalité, la participation financière demandée aux familles est répartie de la manière suivante :

- 31 euros, du 5 septembre au 18 octobre ;
- 30 euros, du 3 novembre au 16 décembre ;
- 24 euros, du 3 janvier 2017 au 3 février ;
- 29 euros, du 20 février au 31 mars ;
- 35 euros, du 18 avril au 16 juin.

Infos et inscriptions : 04 68 95 34 28

Les effectifs dans les écoles

Maternelle Herriot : 97 élèves - 4 classes (97 élèves - 4 classes en 2015) - **Maternelle La Granotera** : 121 élèves - 5 classes (129 élèves - 5 classes en 2015) ; 3 classes monolingues, 2 classes bilingues.

Maternelle Les Tamaris : 66 élèves - 3 classes (66 élèves - 3 classes en 2015) - **Primaire Molière** : 185 élèves - 7 classes (177 élèves - 7 classes en 2015) - **Primaire Curie-Pasteur** : 375 élèves (9 classes monolingues, 6 classes bilingues, 1 CLIS) - 16 classes (375 élèves - 16 classes en 2015) - Collège des Albères : 557 élèves - 24 classes (598 élèves - 25 classes en 2015) - **Lycée Christian-Bourquin** : 926 élèves
TOTAL : 2327 élèves

Les vacances scolaires Zone C Académie de Montpellier

Toussaint : du mercredi 19 octobre au jeudi 3 novembre 2016

Noël : du samedi 17 décembre au mardi 3 janvier 2017

Hiver : du samedi 4 février au lundi 20 février

Printemps : du samedi 1^{er} avril au mardi 18 avril

Début des vacances d'été : samedi 8 juillet



Les réunions de secteur reprendront le 10 octobre

Ces rendez-vous traditionnels permettent un échange entre les citoyens et les élus municipaux entourés des techniciens de la Ville. Tous les thèmes y seront soulevés : état des lieux des travaux (réalisés, en cours ou en projet) ; problèmes de nuisance sonore, de stationnement, de vitesse, de propreté des rues et de la plage, etc.

Une redéfinition des secteurs vient d'être effectuée

En effet, le dernier découpage datait d'une vingtaine d'années. Il ne correspondait plus à la réalité actuelle et aux problématiques nouvelles de la ville qui a sensiblement changé : population qui augmente, création de nouveaux lotissements, ouverture de nouvelles infrastructures (lycée, piscine, etc.).

Les secteurs portent désormais les noms suivants

Centre-ville, Charlemagne/Valmy, Massane, Taxo/Parc d'activités, Route de Sorède/Piémont.

Réunion le 24 octobre, 18h30
salle Buisson

Réunion le 11 octobre, 18h30
salle Buisson

Réunion le 10 octobre, 18h30
salle Buisson

Réunion le 18 octobre, 18h30
salle Waldeck-Rousseau

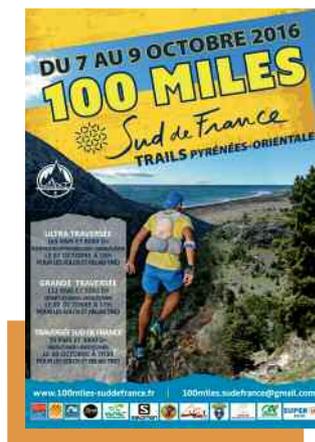
Réunion le 17 octobre, 18h30
salle Waldeck-Rousseau



Trails 100 Miles Sud de France

La seconde édition de cet événement se déroulera du 7 au 9 octobre. Donc à vos baskets... si vous êtes entraîné ! En effet, aussi alléchant soit-il, le menu concocté par l'organisation s'adresse à des coureurs avertis et bien préparés : une ultra-traversée de 165 km et 8 000 mètres de dénivelé positif entre Font-Romeu et Argelès-sur-Mer ; une grande traversée (112 km et 5 500 mètres de dénivelé positif) entre Vernet-les-bains et Argelès-sur-Mer ; une traversée estampillée « Sud de France » (75 km et 3 900 mètres de dénivelé positif) entre Arles-sur-Tech et Argelès-sur-Mer.

En savoir plus : <http://100miles-suddefrance.fr/fr/>



Journée mondiale de la Vue

Le Lions Club Saint-Cyprien Côte Radieuse organise le 13 octobre une journée de dépistage gratuit dans le cadre de la Journée mondiale de la Vue. Rendez-vous de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures à la salle Buisson.

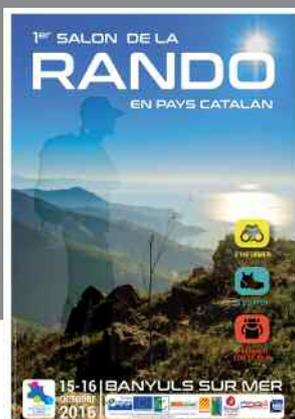
Cette initiative permet de dépister précocement les éventuelles maladies oculaires pouvant entraîner cécité ou malvoyance.

Infos. 06 38 67 01 36

Rencontre santé

Le 11 octobre, venez parler du cancer autour d'un théâtre santé. Rendez-vous à 20 h 30 au cinéma Jaurès pour la pièce " Les délicieuses de langues ". Réalisé en étroite collaboration avec des médecins et à partir de témoignages de femmes, ce spectacle explore avec naturel et humour les réticences des femmes à réaliser une mammographie. Représentation gratuite. L'événement est organisé dans le cadre de Octobre Rose (campagne de lutte contre le cancer du sein).

Infos. 06 68 09 05 54



1^{er} salon de la randonnée en Pays catalan

Durant ce week-end exceptionnel, tous les offices de tourisme, les clubs et les associations vous feront découvrir la large gamme d'activités rando à pratiquer sur le territoire. Des équipementiers présenteront quant à eux les tendances en matière de vêtement, outillage et accessoires indispensables pour agrémenter vos balades ou randonner confortablement et en toute sécurité. D'autres professionnels seront également présents pour guider le visiteur dans la préparation de votre séjour rando en Pays catalan (Itinéraires clés en main ou à la carte).

Organisé les 15 et 16 octobre, de 10 heures à 19 heures, à Banyuls-sur-Mer.

Tarif : 5 euros.
Infos. 04 68 88 31 58

Centre-ville

Tous ensemble pour son réaménagement

La Ville est en train de mener une large étude, préambule à des travaux d'aménagement de grande ampleur qui permettront une redynamisation et un embellissement du centre ville d'Argelès-sur-Mer.

Le projet est placé sous le signe de la concertation avec toutes les parties engagées ou concernées (habitants, commerçants, acteurs associatifs, etc.) par ce chantier, un des plus importants de ces dernières années.

Les périmètres visés : L'avenue de la Libération depuis la Route Nationale jusqu'à la jonction avec la rue du 14-Juillet ; l'actuel stade du Marasquer ; la place Gambetta.

Une partie du centre-ville deviendrait piéton .

Des sens de circulation seraient modifiés, avec la mise en sens unique de plusieurs voies du centre-ville (en cours d'élaboration).

AVENUE DE LA LIBERATION

Une fois fermée à la circulation et au stationnement, la **place Gambetta** accueillerait des animations et peut-être une partie des marchés du mercredi et du samedi.

En effet, la place Saint-Côme et Saint-Damien ferait également l'objet d'un réaménagement.

L'**école Herriot** bénéficierait de ce réaménagement : création de 1 à 3 salles de classes, de sanitaires supplémentaires, d'un dortoir et d'un préau.

Les **entrées et sorties des écoles Herriot et Curie-Pasteur** s'effectueraient par le boulevard Herriot, côté futur parking du Marasquer.



Une première réunion publique s'est déroulée le 16 septembre.



D'autres travaux sont envisagés dans les domaines suivants : réseaux secs et humides, éclairage public, signalisation routière, sécurité, végétalisation. La maison sociale du département serait délocalisée.

Bien plus qu'un projet d'aménagement...

En effet, il s'agit d'un véritable schéma directeur pour Argelès-sur-Mer pour les 30 à 40 prochaines années. Ses objectifs sont multiples :

- renforcer et homogénéiser un centre-ville vieillissant ;
- apaiser les flux de circulation convergeant vers le centre-ville ;
- développer le stationnement de proximité ;
- promouvoir l'activité économique du centre-ville (commerces et marchés) ;
- équiper le centre-ville de réseaux performants.



Un premier calendrier

Jusqu'à janvier 2017

Phase de concertation (2 ou 3 réunions publiques, réunions thématiques avec les différents acteurs locaux concernés par le projet : habitants, commerçants, enseignants, etc.).

Septembre 2017 - mai 2018

Travaux avenue de la Libération.

Septembre 2018 – mai 2019

Créations du nouveau stade, du parking du Marasquer ; réaménagement de la place Gambetta et de l'école Herriot.

L'actuel **stade du Marasquer** accueillerait un parking sur la majeure partie de sa superficie : 250 à 260 places sont prévues (contre 82 places sur le parking Gambetta). Une partie de la surface actuelle (environ 1/4) serait conservée pour accueillir les activités scolaires et associatives.

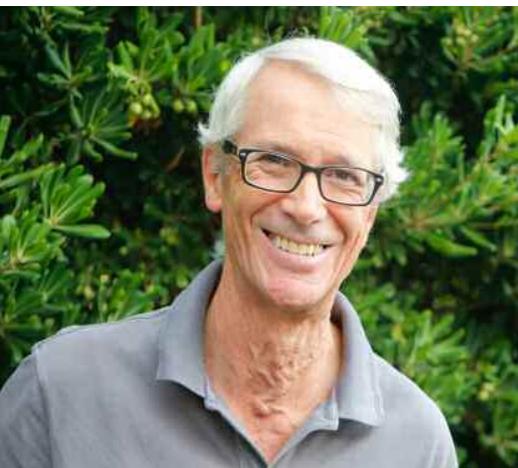
Un nouveau stade de football (vestiaires, tribunes, club house) serait créé sur l'actuel parking de la Prade Basse (vers le port).



Jean-Paul Richaud

Une vie dans le tourisme

Après 31 années à la tête de l'office municipal de tourisme, Jean-Paul Richaud apprendra sa retraite le 1^{er} octobre 2016. Retour sur 3 décennies vécues en tant qu'acteur privilégié du développement touristique de la ville.



Jean-Paul a posé ses bagages à Argelès-sur-Mer en 1985. Auparavant, suite à des études en sciences économiques, ce féru de voyages (« *Notamment la Patagonie et la Nouvelle-Zélande* ») a travaillé en tant que responsable de l'antenne Jet Tour de Toulouse puis au comité de tourisme de l'Ariège.

« A mon arrivée à

Argelès-sur-Mer, l'office municipal était logé dans un petit préfabriqué. Nous étions seulement 4 employés, contre 11 aujourd'hui. » Depuis, l'organisme a grandi, intégré ses nouveaux bâtiments en 1993. Son

directeur aura été quant à lui à la fois fin observateur et acteur de la mutation de la ville. Plusieurs événements l'auront marqué. « Parmi eux, je retiendrai le passage à l'Euro, le 1^{er} janvier 2002, qui a facilité les échanges au niveau touristique et la révolution Internet, à l'aube des années 2000, qui a bouleversé la manière d'aborder le tourisme. »

D'Argelès-sur-Mer, il se souviendra avant tout de l'évolution de la Ville synonyme de préservation de l'environnement et du développement raisonné du tourisme. « Notre travail permanent sur l'amélioration des services nous a ainsi permis de décrocher le label Qualité tourisme. »

Le 1^{er} octobre, Jean-Paul tournera donc une riche page de son histoire. En compagnie de son épouse, il aura tout le loisir de se consacrer aux voyages et aux balades sous toutes les latitudes. Tout en gardant un œil sur Argelès-sur-Mer !

L'ensemble du personnel municipal lui souhaite une excellente retraite.

Jean-Paul Richaud sera remplacé dès octobre par Jean-Florent Boineau, directeur de l'office de tourisme de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

Tribune de l'opposition

Dans son interview passionnante par un journaliste de Granotes, le nouveau maire nous dit prôner le dialogue et la concertation. Nous ignorons ce que pour monsieur le maire le mot dialogue veut dire. En sa qualité d'ancien instituteur, a-t-il donné un sens différent de celui explicité dans le dictionnaire. Il ne veut paraît-il que le bien des argelésiens. Jusqu'à maintenant, le dialogue se transforme en revendications diverses ! Les policiers municipaux se mettent en grève, les commerçants du village sont furieux. De surcroît, voilà que l'entente avec le directeur général des services de la mairie paraît compromise. Le dialogue, si cher à notre maire est rompu à tous les niveaux. Il s'installe à la mairie un

climat délétère qui ne semble pas entamer la sérénité du locataire de celle-ci, comme il l'affirme dans sa communication tout azimut mais qui, en revanche, plombe l'ambiance du village. Mais, bien sûr, nous l'avons oublié : il ne souhaite que le bien des argelésiens.

Brigitte De Capèle / Philippe Rius / Laurent Madern



Une newsletter...

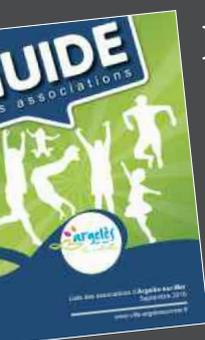
La Ville d'Argelès-sur-Mer édite une newsletter. Chaque semaine, elle vous informera sur l'actualité de la commune et les événements exceptionnels. Pour la recevoir directement sur votre boîte mail, inscrivez-vous en un clic sur la page d'accueil (www.argeles-sur-mer.com), rubrique « Lettre d'information ».



... et une page Facebook

La page Facebook municipale d'Argelès-sur-Mer complète la panoplie des nombreux outils et supports d'information déjà proposée au public.

Consulter la page Facebook : [facebook / ville d'Argelès-sur-Mer](https://facebook.com/ville.d'Argelès-sur-Mer)



Le guide des associations est disponible

Vous retrouverez cette publication gratuite réalisée par les services municipaux dans tous les lieux publics (Hôtel de Ville, office municipal de tourisme, office municipal d'animation, etc.) et en ligne sur le site Internet municipal, rubrique « Guides et brochures »

Le monde associatif argelésien fait preuve d'un dynamisme exceptionnel : près de 200 associations agissent au quotidien et comptent 4 500 adhérents (soit un habitant sur deux !). Ce guide permettra au lecteur de trouver à coup sûr l'association correspondant à ses envies, ses passions.

Infos. 04 68 95 34 45

Exposition sur le PLU à l'Hôtel de Ville



Le Plan local d'urbanisme définit le projet global d'aménagement d'Argelès-sur-Mer pour les années à venir. Une exposition lui est consacrée à l'Hôtel de Ville, au niveau du service Urbanisme.

Par ailleurs, le document détaillant le PLU est consultable en ligne sur le site municipal de la Ville (<http://ville.argeles-sur-mer.com>, onglet Vivre/Révision du PLU) ou au service urbanisme à l'Hôtel de Ville.

Infos. 04 68 95 34 38

Conseil municipal

Toutes les délibérations sont consultables sur <http://ville.argeles-sur-mer.com/fr>, rubrique « La mairie ».

Ils se déroulent un jeudi par mois, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil.

Prochains conseils les 20 octobre et 17 novembre à 21 heures



Le personnel municipal au service des écoles

La Ville finance une cinquantaine d'agents directement impliqués dans les écoles maternelles et primaires. Zoom sur les ATSEM et les intervenants sportifs et musicaux.

Le sport à l'école : une priorité

L'enseignement des activités physiques et sportives est obligatoire dans le primaire. Dispensé par les professeurs des écoles, il permet aux enfants de développer leurs capacités physiques et intellectuelles. Cependant, depuis une trentaine d'années, la Ville met à leur disposition des éducateurs sportifs territoriaux : une initiative rare au sein des collectivités.

Trois éducateurs à plein temps interviennent ainsi dans les écoles Curie-Pasteur et Molière. « *Les enseignants élaborent les séances et notre rôle est de les suppléer* » précise Raymond Enrique, en poste à Curie-Pasteur depuis 1988.

Chaque classe des deux établissements bénéficie de deux à trois heures hebdomadaires de sport. Au programme : sports collectifs (handball, football, rugby, volley-ball, basket-ball, hockey), sports individuels (natation, athlétisme, jeux d'opposition, lutte, gymnastique au sol, pétanque, sport de boules). « *Un projet pédagogique est présenté en début d'année à l'inspecteur qui valide celui-ci* » explique Tony Llense, intervenant à Molière.

Une règle avec les enfants : « *Il faut changer régulièrement de jeu pour éviter la monotonie. Ce qui est intéressant à constater est que les jeunes ont des attitudes différentes en éducation physique et en classe. Pour certains, le sport est un véritable moyen d'expression. L'objectif est qu'ils apprennent en s'amusant.* »

Mais intéresser et canaliser une classe nécessite quelques qualités incontournables : « *Calme, passion, patience, envie de transmettre, compréhension* » énumère Michel Toussaint, l'alter ego de Raymond Enrique à Curie-Pasteur.

Enfin, toujours dans le registre des activités encadrées par les intervenants sportifs, les enfants participent chaque année à de nombreuses actions et rencontres sportives : cross du Téléthon, rencontres départementales et de circonscription de l'Union sportive et de l'enseignement du premier degré (USEP).

Nos trois éducateurs sont également mobilisés dans le cadre des nouvelles activités périscolaires et, durant les mois de juillet et août, lors de la Plage sportive mise en place par l'office municipal d'animation. Enfin, ils œuvrent au cours des petites vacances scolaires dans les centres de loisirs gérés par la communauté de communes.

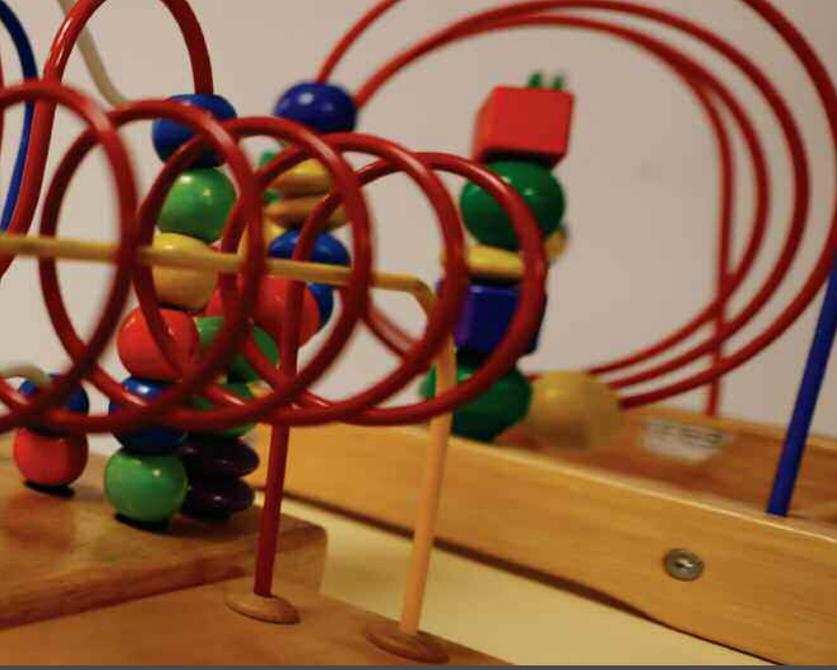
Raymond Enrique



Michel Toussaint



Tony Llense



A savoir

Les ATSEM au plus près des enseignants

Sans elles (bien qu'ouverte aux hommes, la profession est très largement féminisée), n'importe quelle organisation scolaire boiterait bas : les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont les précieux et irremplaçables auxiliaires des professeurs des écoles. Leur implication dans la vie scolaire est souvent exemplaire.



Les équipes de la Granotera...

Pas de fausse note pour l'enseignement musical

Professeur de saxophone aux conservatoires de Perpignan et Narbonne, Paul-Nicolas Fons délivre son savoir six heures par semaine à autant de classes de Curie-Pasteur (David Gonzalez exerce quant à lui à Molière, NDLR). « *Le travail est essentiellement axé sur le chant et le rythme. Un des objectifs est la maîtrise du trac. Nous utilisons essentiellement des instruments de percussion. Par ailleurs, nous étudions l'histoire de la musique avec, par exemple, l'écoute d'œuvres de grands compositeurs ou du jazz.* ». Au delà de cet



Anne Reig



David Gonzales
Paul-Nicolas Fons



enseignement quotidien, Paul-Nicolas et David s'efforcent de créer des spectacles qui, chaque fin d'année, peuvent regrouper jusqu'à 300 élèves. Un objectif essentiel : « *Les jeunes doivent se faire plaisir.* »

Les élèves des trois écoles maternelles profitent également d'une sensibilisation à la musique assurée par Anne Reig. Celle-ci transmet sa passion pour la musique depuis plus de 41 ans... et ne compte pas arrêter là ! « *Les enfants de maternelle sont rigolos, spontanés, sans calcul ni méchanceté* » précise-t-elle. Une vraie cure de jouvence ! Pour cause de concentration limitée des petits, la séance dure une demi-heure à trois-quarts d'heures. Mouvement est le maître-mot. « *Il s'agit d'un éveil très actif. On écoute de la musique, on se lève, on*

danse, tout se fait en jouant. On travaille essentiellement sur la voix, le rythme, le tempo. ». Cette approche ludique permet de boucler un programme très chargé, élaboré avec les enseignants et traitant des thèmes forts : les saisons, Noël, la galette des Rois, Carnaval, Pâques. Ou l'art de traverser l'année en chantant !



... et des Tamaris

Treize ATSEM œuvrent dans les trois écoles maternelles de la Ville : 3 aux Tamaris, 5 à Herriot, 5 à la Granotera.

Tout d'abord, n'occupe pas ce poste qui veut : la prétendante doit être détentrice du certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance et titulaire du concours d'ATSEM. Outre le cadre réglementaire, la fonction requiert de nombreuses qualités : « *patience, aimer les enfants, sens de l'organisation, anticipation, discrétion, diplomatie* » sont autant de termes qui reviennent dans la bouche des ATSEM argésiennes interrogées. On pourrait ajouter à cette liste « *complicité avec l'enseignant* » que chaque ATSEM seconde durant quatre jours et demi par semaine. Un véritable couple !

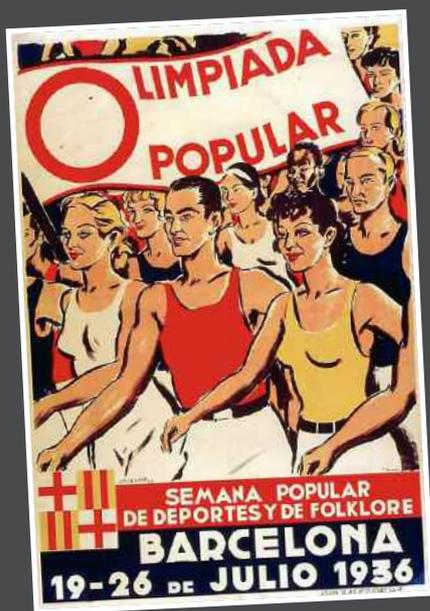
Polyvalence, implication

Leur mission se traduit ici par « *l'aide à l'enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants* ». En dehors des heures de classe, elles assurent l'entretien des locaux, participent à la cantine, interviennent dans le cadre des projets pédagogiques et des nouvelles activités périscolaires (animation d'ateliers couture, lecture, petits jeux... et même yoga !)

Les journées de travail sont longues (de 7 h 45 à 18 h 15 environ), les semaines également (plus d'une quarantaine d'heures en temps annualisé). Le métier est fatigant (bruit incessant, dos très sollicité) mais un sourire répond toujours présent lorsqu'on demande ce qui fait aimer ce métier : « *Etre avec les enfants, les voir évoluer est un vrai plaisir.* »

Mémorial du camp: Des jeux contre le fascisme

Inauguration de l'exposition « L'Olimpiada popular de Barcelona » (7 octobre au 5 novembre) le 7 octobre à 18 heures. La projection d'un film est également à l'affiche de la soirée.



Été 1936. « L'Olimpiada popular, setmana d'esport i de folklore » doit se dérouler à Barcelone du 19 au 26 juillet 1936. Ces « contre-Jeux » marquent l'aboutissement de trois années de campagne de boycott des Jeux olympiques de Berlin pour protester contre les lois racistes promulguées par l'Allemagne nazie et la politique d'exclusion des sportifs juifs menée par les sbires d'Hitler.

Plusieurs milliers de sportifs européens représentant plus de 23 pays sont présents à Barcelone. Mais

le coup d'Etat militaire contre la jeune République espagnole éclate. Les jeux sont annulés.

La plupart des sportifs sont évacués à bord d'un bateau spécial tandis que d'autres restent pour se battre aux côtés des miliciens antifascistes. « L'Olimpiada popular de Barcelona » a ainsi marqué le début d'une aide, jamais démentie, des démocrates français et européens aux Républicains espagnols dans leur lutte pour la démocratie et la liberté. A l'occasion du 80^e anniversaire de cet épisode historique peu connu, le conseil municipal d'Argelès-sur-Mer, FFREEE et l'ANACR, vous invitent le vendredi 7 octobre à 18 heures, à l'inauguration de l'exposition « L'Olimpiada popular de Barcelona » au Mémorial du camp d'Argelès (route de Valmy). Cette exposition temporaire y sera visible jusqu'au 5 novembre.



Toujours le 7 octobre, « Barcelone 1936, les Olympiades oubliées », un documentaire réalisé par Ariel Camacho et Laurent Guyot, sera projeté à 18 h 30 salle des Aigles.

Entrée libre
Infos. 04 68 36 45 74

Les rendez-vous

Galerie Marianne

Viviane Fontaine (œuvres murales et sculptures sur papier) du 6 au 22 octobre. Mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 18 heures ; mercredi et samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Entrée libre.
Infos. 04 68 81 50 60



Pierre Content (sculpture) et **Eva Rödseth** (peinture) du 26 octobre au 10 novembre. Du mardi au samedi de 15 heures à 19 heures ainsi que les mercredis et samedi de 10 heures à 12 heures. Vernissage le vendredi 28 octobre à 18h30. Entrée libre.
Infos. 04 68 81 50 60





La saison des Musicales a été présentée à la presse et aux partenaires le 22 septembre à l'école de Musique.

8^e édition
MUSICALES
 2016/17
 "INVITATION AU VOYAGE"

Le programme jusqu'en novembre

Organisée par la Ville, la huitième saison des Musicales d'Argelès-sur-Mer reste fidèle à sa philosophie originelle : proposer des concerts accessibles à tous, à un tarif très modéré. La programmation de cette fin d'année :

Tarif : 5 euros, gratuit pour les moins de 18 ans (sauf ciné-opéras)

Les Mercredis de la Casa reprennent

Etablissement municipal entièrement dédié au massif de l'Albera, la Casa de l'Albera poursuit ses activités durant toute l'année. Il organise, entre autres, les Mercredis de la Casa.

Ces séances ludiques sont ouvertes aux enfants et aux adultes accompagnateurs. Un mercredi par mois, elles abordent une thématique différente sur le massif de l'Albera. Les participants connaissent mieux de la sorte leur cadre de vie, l'Histoire et les histoires, les traditions, les coutumes locales.

Tarif : 3 euros, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte (dans la limite de 2 enfants par adulte).

Les prochains ateliers :

Le 5 octobre à 14 h 30 : « Les animaux des mas » ;
 le 16 novembre à 14 h 30 : « Les légendes des encantades i de les bruixes » (Les fées et les sorcières) ;
 le 30 novembre à 14 h 30 : « Les jeux et les jouets d'antan ».

Infos. 04 68 81 42 74

Casa de l'Albera

« Le Roussillon des Rois de Majorque » Jusqu'au 23 décembre.

Horaires d'ouverture jusqu'à fin septembre : du mardi au samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures.

Tarif : 3 euros. Tarif réduit : 2 euros. Gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.



Dimanche 16 octobre

à 17 heures à l'église Notre-Dame-del-Prat
 Concert de l'ensemble vocal **Madrigalis**,
 "La Création" de Joseph Haydn dirigé par Maryse Tatangelo.

Dimanche 13 novembre

à 17 heures à la galerie Marianne
 Concert de piano à 4 mains par le duo "**Jatekok**" (Adelaïde Panaget et Naïri Badal).



Mardi 15 novembre

à 19 heures au cinéma Jaurès
 Ciné-Opéra en direct de l'opéra Bastille
 "Les contes d'Hoffmann" d'Offenbach.
 Tarif : 17 euros ; 15 euros pour les moins de 18 ans.

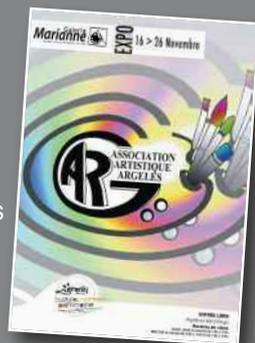
Exposition annuelle de l'Association artistique argelésienne (ARG)

du 16 au 26 novembre.

Mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 18 heures ; mercredi et samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Entrée libre.

Infos. 04 68 81 50 60



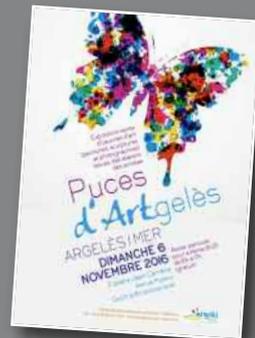
Puce d'ARTgèlès

Dimanche 6 novembre de 10 heures à 18 heures à l'espace Jean Carrère.

Le concept est simple : moyennant la location d'un stand, les peintres, sculpteurs et photographes professionnels ou amateurs pourront vendre leurs fonds d'atelier (œuvres encore en leur possession) à prix préférentiel.

Une cinquantaine d'exposants sont attendus (inscription préalable des artistes intéressés obligatoire à la galerie Marianne). Entrée libre.

Infos. 04 68 81 50 60



Les jeunes au centre des attentions

En dehors des périodes scolaires, les jeunes et post-adolescents argelésiens bénéficient de structures pouvant les aider à mieux vivre cette période toujours délicate à négocier. Parmi elles, le Point Jeunes et le PAEJ « Oser dire ».

Point Jeunes : bien plus que de l'animation

Le Point Jeunes d'Argelès-sur-Mer accueille toute l'année les 11-17 ans (à partir de l'entrée en classe de 6^e). Ce lieu dédié à l'animation est géré par la communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibérus. Il cultive l'échange, l'écoute, le vivre ensemble, le respect, la citoyenneté.

Zouhair El Yahyaoui coordonne les 8 Points Jeunes (PIJ) répartis sur le territoire communautaire. Jean-François (Jeff) Sanchez est quant à lui responsable du PIJ d'Argelès-sur-Mer. Première constatation au bout de quelques minutes de dialogue avec les deux agents : il ne subsiste aucun doute sur l'implication et la passion de l'ensemble des animateurs, deux des moteurs essentiels pour mener à bien une mission loin d'être anodine.

« Le Point Jeunes d'Argelès-sur-Mer accueille 70 adhérents, dont 40% de filles. Il est un espace de rencontres, de partage, de jeux, de discussion, d'écoute, de loisirs et de projets » précise d'emblée Zouhair El Yahyaoui. Question de rappeler que le volet animation, bien qu'essentiel, n'est qu'une simple composante de sa feuille de route.

« Nous sommes ouverts toute l'année sauf les deux dernières semaines d'août, du mardi au samedi. Ici, les jeunes profitent, entre autres, d'un accueil libre (voir encadré infos pratiques) : ordinateur, télévision, baby-foot, informations diverses (jeunesse, voyages, etc.), jeux vidéos ou de société, ateliers annuels (dessin, danse, etc.). Par ailleurs, nous organisons durant les vacances scolaires des activités à la journée ou sous forme de « packs » (plusieurs jours), des mini-camps, des séjours hors département. » précise Jeff Sanchez qui officie à Argelès-sur-Mer aux côtés d'Aude Garcia.

Respect et bien vivre ensemble

Cette pléthore de propositions est prétexte à « travailler le vivre ensemble, la cohésion de groupe, le respect, la solidarité, l'entraide. Jusque dans les jeux proposés, le collectif est privilégié. Nous agissons de telle sorte que les jeunes du territoire se rencontrent. Nous intervenons ainsi dans les centres de loisirs, les collèges et dans le cadre des nouvelles activités péri-scolaires (NAP). Nous travaillons également avec les associations, le point d'accueil écoute Oser dire (voir article ci-contre), les représentants des forces de l'ordre, ceci afin de changer les regards sur l'autorité. » Le tout est assuré en s'adaptant aux jeunes qui, sans pour autant être des mutants, évoluent très vite ! « Ils sont plus dans l'immédiateté, possèdent un accès accru aux médias qui modifient sensiblement leurs comportements et leurs attentes » confirment de concert les deux animateurs. « Dans tous les cas, le respect reste la base des relations. On peut s'aimer, ne pas s'aimer, mais le respect est essentiel » martèle Jeff.



Agir ensemble

Par ailleurs, le Point Jeunes est un lieu également synonyme d'écoute, de soutien. « Nous pouvons aider, accompagner les jeunes porteurs de projets, d'envies qui leur permettront de s'investir localement. Leur démarche les aidera à devenir autonomes, citoyens, adultes pour les plus âgés d'entre eux. »

Un lieu d'écoute pour les 10-25 ans

Depuis sa création en 2009, le Point d'accueil écoute jeune (PAEJ) « Oser dire » ouvre ses portes aux 10-25 ans à la recherche d'un soutien psychologique. Présentation avec Agnès Aloujes-Roque, sa présidente, par ailleurs 3^e adjointe municipale chargée du social et de la santé publique.



Quelles sont les missions d' « Oser dire » ?

L'association couvre l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Elle permet aux jeunes âgés de 10 à 25 ans rencontrant des difficultés d'ordre psychologique ou autres de bénéficier d'un accueil rapide, de développer un mieux-être. Elle peut également soutenir les familles qui souhaitent renouer un lien avec leurs enfants. Cet espace d'accueil, d'écoute et de soutien est gratuit.

Qui compose son équipe ?

Deux psychologues à temps partiel, Laure Soubielle et Clémence Chivot, accueillent le public. José Pimentel coordonne les actions mises en place. Le bureau réunit une présidente (moi-même), un vice-président (Jean-Patrice Gautier), une trésorière (Valérie Reimeringer) et une secrétaire (Corinne Gaillot). Audrey Garcia et Nicole Paris (éducatrice spécialisée en retraite qui a animé le groupe de paroles du "café des parents") font également partie de l'équipe. L'association est subventionnée par la communauté de communes, la CAF et la direction départementale de la cohésion sociale.

Comment fonctionne-t-elle ?

Les permanences sont assurées du lundi au samedi à Argelès-sur-Mer de 8 heures à 12 heures (salle des balcons d'Azur prêtée par la Ville) et à Elne de 14 heures à 18 h 30 (maison des associations). « Oser dire » reste dans le préventif. Dès que des situations particulières sont détectées par les psychologues, les professionnels concernés sont informés : la justice en cas de maltraitance, la gendarmerie pour une fugue, le centre médico-psychologique pour une nécessité de suivi plus important. La consultation est composée de trois séances maximum. Une prise de rendez-vous (uniquement par téléphone) préalable est obligatoire. En 2015, nous avons assuré plus de 900 séances avec les jeunes et 300 avec des parents.

« Oser dire » organise des événements réguliers...

Dans le cadre de notre politique de parentalité, nous avons mis en place un ciné forum (entrée gratuite) qui a débuté le 18 mai dernier au cinéma Jaurès. La formule propose la projection d'un film suivie d'un débat avec le public. La première soirée a été un test concluant puisque nous avons réuni une centaine de parents, un public d'ordinaire difficile à mobiliser.

Infos et prises de rendez-vous (uniquement téléphoniques) :
06 81 29 81 76 ou oserdire-paej@hotmail.fr



En outre, précisons que l'ensemble des actions menées par le PIJ est encadré par des animateurs professionnels diplômés et, rappelons-le, fortement impliqués. « Nous sommes tous titulaires du BAFA, du BAFD ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). » Au-delà de cet aspect réglementaire, les animateurs font preuve d'écoute, de polyvalence, d'adaptabilité et mettent la sécurité du groupe en tête des priorités incontournables.

Enfin, le dialogue est permanent, même avec les parents qui souhaiteraient les rencontrer. « Nous les convions à venir découvrir les activités réalisées par leurs enfants, à venir discuter autour d'un café » insiste Jeff. L'invitation est lancée...



Le PIJ en pratique

Avenue du 11-Novembre
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 80 38 / 06 76 47 93 03
Courriel : [pjj.arageles@cc-acvi.com](mailto:pij.arageles@cc-acvi.com)
Site Internet : <http://www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr>

Montant de l'inscription annuelle (année civile) : 8 euros par enfant.
Accueils et animations gratuits, participation financière selon le montant du quotient familial pour les animations payantes.

Les inscriptions pour les activités organisées durant les vacances de Toussaint ouvrent le 1^{er} octobre.

Horaires d'ouvertures hors vacances scolaires

Mardi, jeudi, vendredi : 16 h 30 - 19 heures

Mercredi et samedi : 9 heures - 12 heures ; 14 heures - 18 heures

PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



JE M'INFORME

et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



JE NE SORS PAS

Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



ROUTE INONDÉE

JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED

Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour porter une voiture



JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle



J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou **18** Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

